

Communiqué de presse Ville de Caen

22 octobre 2026

LA VILLE DE CAEN AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS FACE AUX DÉGRADATIONS

Après les dégradations commises le 18 octobre et en vue de la journée du 24 octobre, la Ville de Caen se mobilise pour apporter son aide aux commerçants.

Afin de favoriser un **retour au calme en centre-ville** et de **protéger les personnes et les biens**, la Ville de Caen, en lien avec la Préfecture du Calvados, met en place des mesures concrètes en vue de la journée de samedi :

- Le Préfet du Calvados **interdira les rassemblements** dans un périmètre incluant le centre-ville de Caen **dès 9 h samedi**.
- Un **contrôle systématique des sacs** sera réalisé en amont de ce périmètre.
- Les **transports en commun ne circuleront pas** ce samedi à Caen.
- Un travail de **sécurisation renforcée du chantier du tramway** est réalisé.
- Les commerçants sont invités à **signaler auprès des services municipaux tout objet laissé** dans la rue et pouvant servir de projectile.

Le Préfet du Calvados invite les commerçants à **fermer leur commerce samedi après-midi, à baisser les rideaux métalliques et à rentrer les terrasses** afin de prévenir toute dégradation.

En cas de troubles, **les commerçants sont invités à rester à l'abri et à composer le 17.**

« Notre but est de **protéger chaque personne présente en centre-ville ce samedi ainsi que les biens**, en particulier les commerces. **Manifester est un droit fondamental, mais la violence n'est jamais légitime.** J'appelle à nouveau au **retour d'une situation apaisée** et à **l'arrêt de tout recours à la violence.** J'appelle également tous les représentants politiques à faire de même et à ne pas attiser la violence », précise **Aristide Olivier, maire de Caen.**

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr